

L'EAP est un moment important de votre carrière : FO vous rappelle les points clés de sa préparation et de son déroulement...

Préparez, Expliquez, Négociez, Participez ! La campagne 2022-2023 se déroulera du 1^{er} décembre 2022 au 10 février 2023 : c'est toujours un événement important dans votre carrière. Quelques conseils en plus des consignes données par la Direction...

1) Préparez votre entretien

- Consacrez du temps à la préparation.
- Créez un fichier de suivi de vos actions.
- Mettez en place une auto évaluation à mi-année.
- Demandez le feedback régulier de votre manager hiérarchique et/ou fonctionnel.
- Sollicitez l'avis de collègues avec qui vous avez travaillé.

2) Expliquez votre bilan

- Amenez des éléments qualitatifs et quantitatifs pour chacun de vos objectifs, même s'ils ne sont pas atteints.
- Soignez la préparation des objectifs de comportement.
- Négociez l'annulation d'un objectif non atteint, en expliquant le contexte défavorable, en valorisant votre temps passé et vos efforts.

Attention ! Si vous n'êtes pas à l'aise en anglais réclamez que l'entretien soit fait en français, c'est la loi.

3) Confirmez l'appréciation

- Mettez vous d'accord sur l'appréciation en sortant de votre EAP (si appréciation "non performant", contactez au plus tôt votre syndicat car un licenciement pour insuffisance professionnelle est à craindre...).

- > **Très performant** : Performance exceptionnelle, avec dépassement des objectifs
- > **Performant** : Bonne performance, avec atteinte de tous les objectifs
- > **Compétent** : Quelques objectifs non atteints, mise en place d'un plan d'action pour combler les écarts
- > **Non performant** : Ecart significatif de performance, mise en place d'un plan d'amélioration avec point des progrès réalisés dans 3 à 6 mois

4) Négociez votre rémunération

- Négociez votre rémunération, en tenant compte de votre qualification, de vos résultats et d'un éventuel retard salarial (consultez nos dossiers [Qualification](#) et [Rémunération](#)).

5) Participez à la définition de vos objectifs

- Participez à la définition de vos objectifs (3-4 max) dans le sens de vos intérêts, discutez de votre charge et conditions de travail.
- Acceptez des objectifs personnels, quantifiables et atteignables dans le délai.

Contactez votre équipe FO si vous avez le moindre doute sur votre évaluation ou votre rémunération.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

